



**PROGRAMME DE FORMATION
PREVENTIONS DES CHUTES DE HAUTEUR ET UTILISATION DES E.P.I (INITIALE)**

Public concerné :

Toute personne exposée aux risques de chute de hauteur utilisant des E.P.I, de façon occasionnelle ou permanente, dans le cadre de son activité ou de sa fonction.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau. Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.

Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques et des travaux en hauteur.

Pré requis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures)
De 3 à 10 stagiaires au maximum par formateur

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De prendre en charge sa sécurité,
- De maîtriser les principes et les techniques de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur,
- De reconnaître les moyens de protections appropriés aux conditions de travail
- D'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI)

Contenu :

THEORIE

Accidents et prévention.
Contexte réglementaire et responsabilités.
Conséquence d'une chute : facteur de chute, force de choc, tirant d'air, effet pendulaire.
Caractéristiques des moyens de protection collective : moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, balisage et signalisation.
Caractéristiques des moyens de protection individuelle : harnais et accessoires de liaison, classes d'ancrages.
Choix d'un dispositif de protection individuelle en adéquation avec le poste de travail.
Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur : vérification et contrôle, règles d'entretien et de stockage.

PRATIQUE

Présentation des équipements
Vérification des EPI des stagiaires.
Harnais : réglage du harnais et conséquences d'un mauvais réglage.
Ancrages : réalisation d'ancrages temporaires sur sangles, création d'une ligne de vie.
Liaisons : description de l'utilisation des différentes liaisons anti-chutes.
Mise en pratique : les exercices seront adaptés à l'activité et aux besoins des stagiaires

Modalités d'évaluation :

QCM et exercices pratiques de mise en situation

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Evaluation finale sur la théorie et la pratique par tests d'aptitudes.
Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.